

Kinshasa, RD Congo, 28 octobre (Infosplusgabon) - □ Le porte-parole du gouvernement de la RD Congo, Mende Omalanga a récusé, dans une déclaration à la presse, les menaces de l'ambassadrice des Etats Unis à l'ONU, Nikki Haley, conditionnant l'appui des Etats-Unis et de la communauté internationale à l'organisation des élections en 2018.

Pour Mende, c'est la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui doit fixer l'opinion sur la date de l'organisation des élections, car elle est la seule habilitée à convoquer les élections, selon la Constitution de la RD Congo.

«Mme Nikki ne représente pas la communauté internationale, mais un pays au sein de la communauté internationale. Et c'est la CENI qui dira si elle peut organiser les élections en 2018, et non une ambassadrice d'un pays étranger», a déclaré le porte-parole du gouvernement.

La Représentante permanente des Etats-Unis à l'ONU, Nikki Haley, a recommandé vendredi, à l'issue des échanges avec les responsables de la CENI, d'organiser les élections l'année prochaine, sinon la RD Congo ne pourra plus compter sur l'appui de la communauté internationale et des Etats-Unis.

Pour l'ambassadrice, cela est à la base des viols des femmes, des recrutements d'enfants dans les groupes armés, des grossesses indésirées.

FIN/INFOSPLUSGABON/TRE/GABON 2017

© Copyright Infosplusgabon